

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

2 crédits	12.0 h
-----------	--------

Enseignants	Beuken Guy ;Bolly Cécile ;Duyver Corentin ;Minguet Cassian (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	Satisfaire aux conditions du règlement général de participation au master complémentaire en médecine générale.
Thèmes abordés	<p>Les thèmes abordés par module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'installation en médecine générale après l'assistantat (module 1) • La place du médecin généraliste face l'expertise médicale (module 2) • Incapacités de travail / invalidité (module 3)
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : <ul style="list-style-type: none"> • d'envisager de façon rationnelle un plan de développement professionnel pour une activité autonome en médecine générale. • Module 2 : <ul style="list-style-type: none"> • de comprendre les enjeux d'un patient qui doit subir une expertise médicale (assurance accident, incapacité de travail') • Module 3 : <ul style="list-style-type: none"> 1 • connaître les différents critères qui différencient l'incapacité de travail en assurance maladie-invalidité dans les régimes salariés et indépendants • connaître les différences de fonctions et de prérogatives entre le médecin conseil et le médecin contrôle • connaître les critères qui président à la détermination d'invalidité en assurance maladie-invalidité • pouvoir appréhender la problématique de la réinsertion professionnelle du point de vue assurantiel • connaître les notions d'incapacité totale, partielle, temporaire, définitive en droit commun et en accident de travail • connaître les notions de consolidation, d'aggravation et de révision • connaître la notion d'aide à la tierce personne • connaître la notion de prothèse • connaître le rôle joué par le sapiteur <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Acquis d'apprentissage : Le contenu pratique de chaque module ainsi que les acquis d'apprentissage précis seront détaillés dans les fiches descriptives de chaque module et sur Moodle. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Envisager de façon rationnelle un plan de développement professionnel pour une activité autonome en médecine générale. • Comprendre les enjeux d'un patient qui doit subir une expertise médicale (assurance accident, incapacité de travail). • Analyser ses attentes et ses besoins professionnels propres. Se former en conséquence. • Elargissement des compétences au niveau relationnelle (lien, langue...) <p>Mode d'évaluation : <u>Evaluation selon les modalités précisées à la fiche descriptive de chaque module :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit et/ou oral <p>Et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un travail (rédaction d'un texte ou d'un portfolio) selon le module <p>Et/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence et participation validantes <p>Les modalités de session et de seconde session seront mentionnées dans les fiches descriptives de chaque module.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les thèmes abordés ont pour but d'apporter à l'étudiant une méthodologie et des outils qui l'aideront à faire des choix éclairés et constructifs sur ses conditions de travail lorsqu'il débutera sa carrière de médecin généraliste en vue d'un meilleur épanouissement personnel et professionnel.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le contenu de chaque module est détaillé sur l'application Moodle correspondante au début de l'année académique. Thèmes abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'installation en médecine générale après l'assistantat • La place du médecin généraliste face l'expertise médicale • Incapacités de travail / invalidité • Responsabilité médicale • Assurance et médecine générale • Cours de néerlandais médical et anglais médical (un niveau de base devra être prouvé par test afin de pouvoir participer à cette formation) • Décision médicale partagée • Cycle de conférences • Consentement du patient • Formation RGPD, e-santé, INAMI ... • etc.
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Notes de cours postées sur Moodle</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>MED</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine générale [180]	MG2MC	2		